



Traité Chabbath

Michna 5 - Chapitre 1

בֵּית שְׁמָאי אֹמְרִין, אֵין שׂוֹרֵין דַּי סְמָנִין וּכְרָשִׁינִין, אֶלָּא כַּדִּי שִׁיְשָׁוּרָן
מִבְּעָוד יוֹם; וּבֵית הַלְּ מַתִּירִין

Beth Chamaï disent : on ne fait pas tremper [avant Shabbat, les ingrédients pour faire] de l'encre ni ceux [pour faire] de la peinture, ni des graines de Karchine, à moins qu'ils aient le temps de ramollir lorsqu'il fait encore jour.
Et Beth Hillel le permettent.

Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions